



## CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de Saint Bertrand de Comminges le :

**Vendredi 02 Octobre 2020 à 19h30**

**Présents :** ESTRADE Joël, GHIONE Patrice, GEZ Louis, RICAUD Geneviève, EYCHENNE Monique, LABELLE Zohra, MORERE Laurent, NOGUES Rémi, PARNISARI Robin, SANDARAN Roland, UCHAN Marie Claire,

**Secrétaire :** LABELLE Zohra

*Session ordinaire*

**1- Cession parcelle section B n°177 sise au lieu-dit « Signan » pour l'aménagement de la liaison piétonne :**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la demande du Conseil Départemental de la Haute-Garonne de cession de la parcelle n° B 177 pour le projet d'aménagement de la liaison piétonne entre la plaine antique et la ville haute.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents :

- D'accepter de céder au Conseil Départemental de la Haute-Garonne la parcelle B 177 à l'euro symbolique compte tenu de l'intérêt public du projet ;
- Donne pouvoir à Madame le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette vente.

**2- Accueil des Camping-cars :**

Nous constatons depuis début décembre une affluence des camping-cars sur le parking du Conseil Départemental.

Cette occupation pose un double problème d'esthétique et de concurrence indirecte au camping.

Saint-Bertrand étant un site classé, l'accueil des camping-cars doit être organisé et règlementé.

Après débat autour de l'accueil des camping-cars, le Conseil Municipal décide de trouver des solutions pour les accueillir à travers la création d'une aire de camping-cars.

**Mairie de Saint-Bertrand-de-Comminges**

31510 Saint-Bertrand de Comminges/Tél. 05 61 88 33 12/mairie.stbertrandcomminges@wanadoo.fr



Plusieurs pistes de travail sont évoquées :

- Partenariat avec le camping privé ;
- Etude sur le secteur de la miellerie ;
- Etude sur le terrain appartenant à Monsieur Jean COINTRE.

Dans le PLU, aucune zone n'a été prévue. Madame le Maire doit informer le Commissaire Enquêteur pendant l'enquête publique.

### **3- Containers parking de la ville haute :**

Monsieur Joël ESTRADÉ propose le déplacement des containers du parking de la ville haute afin de les « camoufler ». Il est rappelé que tous les commerçants et habitants doivent posséder un container fourni par le propriétaire du bien.

Une note sera adressée aux habitants.

### **4- Hébergement et restauration à Saint-Bertrand :**

Durant la saison estivale, St-Bertrand a bénéficié d'une forte médiatisation : Le Village Préféré des Français le 1<sup>er</sup> juillet 2020, des Racines et des Ailes : au Pays de Garonne le 14 mai 2020, le journal TV de France2 ...articles dans la presse, pour vanter la beauté du site de St Bertrand et pour attirer les touristes.

En revanche, nous avons eu tout l'été des réclamations des touristes concernant l'accueil dans les restaurants. Impossibilité de manger les soirs dans la semaine et en début d'après-midi, pas de 2<sup>ème</sup> ou de 3<sup>ème</sup> service. L'hôtel l'Oppidum fermé et l'hôtel du Comminges avec une mise à disposition de seulement 3 chambres pendant la saison estivale.

Nombreux visiteurs sont restés sans solution pour se restaurer et dormir sur le site. Ce qui est très préjudiciable pour notre village.

Madame le Maire propose plusieurs axes de travail afin de répondre aux besoins :

- Partenariat avec LUGARAN pour le logement ;
- Mise en place d'un restaurant éphémère durant l'été 2021;
- Proposition de mettre en place une réunion auprès des hôtels et restaurants pour l'été prochain.

**Mairie de Saint-Bertrand-de-Comminges**

31510 Saint-Bertrand de Comminges/Tél. 05 61 88 33 12/mairie.stbertrandcomminges@wanadoo.fr



**5- Nettoyage des chenaux de la Cathédrale :**

Il a été constaté une fuite sur le toit de la salle du trésor.

Le devis de Bodet s'élève à 2 178.00 TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter le devis de Bodet pour effectuer les réparations.

**6- Réparation de la toiture du Hangar communal :**

La réparation de la toiture du hangar communal est prévue mi-octobre.

**7- Déchets verts : hameau de Labat**

Des personnes vident les déchets verts dans le ruisseau. Les risques peuvent être grave (obstruction et inondation). Madame le Maire propose de le nettoyer et d'y installer un panneau pour interdire le dépôt de divers déchets et matériaux.

**8- Travaux à prévoir**

⇒ Le SIVOM doit effectuer un devis pour la réalisation d'accotements de chez Mme CLOUZET Elise à chez Mme OIRY Céline afin de réduire le ruissellement chez les particuliers ;

⇒ Entretien du chemin de TIBIRAN par l'employé municipal ;

⇒ Stockage des déchets verts : le Conseil Municipal décide de réouvrir le pré de Higaro. Les déchets verts seront brûlés et/ou broyés au fur et à mesure pour garder la zone propre.

**9- Questions diverses :**

- Afin de partager au mieux les dossiers de la commune, Madame le Maire souhaite qu'un membre du Conseil Municipal soit présent avec elle lors des différentes réunions.
- Dans le cadre du Syndicat Mixte, un carnet de visite a été établi pour la visite du Site antique. Un carnet sera distribué à chaque habitant.



- Noms et numéros des rues : les numéros seront réalisés par SARL DAMETAL pour un montant de 3 470.40 € et seront apposés par les conseillers municipaux.  
Les nouvelles plaques des noms des rues ne seront réalisées qu'en 2021 pour ne pas impacter le budget 2020.
- Commande de panneaux sécurité routière :  
1 stop à la barbacane, 3 panneaux 30 Vignettes, Bourdettes, au Plan, 1 voie sans issue vers Higaró.
- Elagage d'un Cyprès contre le mur du cimetière qui abime les tombes.  
(l'opération sera effectuée par l'équipe municipale et l'employé communal avec la nacelle de la mairie de Valcabrère).
- Rendez-vous avec le SDEHG le mercredi 18 novembre afin d'effectuer une étude pour la réduction de la consommation de l'éclairage public.

Fin de la séance 23h00.

Prochain CM 13 novembre à 19h30